

HANDICONSULT34



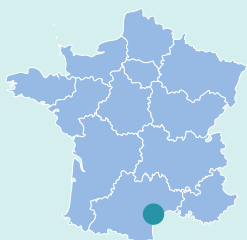
Expérimenter un modèle organisationnel et économique pour une unité de consultations de spécialités dédiées aux personnes en situation de handicap en échec de soins courants en milieu ordinaire au sein d'un établissement de santé SSR

Porteur du projet :

Centre mutualiste neurologique PROPARA

Partenaires :

Conseil départemental de l'Ordre des médecins, des chirurgiens-dentistes et des sages-femmes, CHU de Montpellier, Clinique Saint Jean, Montpellier Centre Ophtalmologie, CcLPh34, APF France handicap, GIHP 34



Département de l'Hérault (OCCITANIE) et zones limitrophes ne disposant pas d'une offre similaire



Durée : 3,5 ans



Fonds pour l'innovation du système de santé (FISS) : 2.876,46 K€

Fonds d'intervention régional (FIR) : 248 K€



Personnes en situation de handicap en échec de soins en milieu ordinaire
2.969 venues soit 1.130 patients



Publié au Recueil des Actes Administratifs le 13/05/2020 et modifié le 23/12/2022



Financement complémentaire et partiellement substitutif sur la base de forfaits multi-acteurs par patient, pour une séquence de soins



Art. 51

Innovation

En santé